

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 avril 2010**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
Siège No 2	Louis Bissonnette	Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 6	Alain Bahl

Est également présente
Martine Bernier, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2010-04-96

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.

Il est aussi résolu que les points suivants soient ajoutés au varia:

- Fondation L'Avenir en Héritage: Projet publicitaire, apporté par le maire Jean Parenteau;
- Bibliothèque: Budget événement spéciaux, apporté par le conseiller Alain-Serge Vigeant ;
- Voirie: Budget surveillance Carrières / sablières: apporté par le conseiller Alain Bahl.

Le varia demeure ouvert.



ORDRE DU JOUR
Séance du 6 avril 2010

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal — séance du 1er mars 2010

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Mars 2010
- 5 Invitation, Souper du député
- 6 Achat Logiciel Sygem - Immobilisation
- 7 Refinancement réseau d'égout - 154 600 \$
- 8 Ouverture d'un compte bancaire - Carrières / Sablières
- 9 Demande d'appui - Ville d'Amqui - Le sort du nucléaire au Québec
- 10 Archivage 2010
- 11 Formation ADMQ - MMQ - Appel d'offre au respect des modalités contractuelles
- 12 Simultanéité des Élections Scolaires et Municipales

Sécurité incendie

- 13 Achat avril 2010
- 14 Fin de probation pompier Alexandre Pelletier

Voirie

- 15 Nivelage des chemins et routes
- 16 Balayage des rues
- 17 Débroussaillage
- 18 Pavage 2010
- 19 Rapiéçage 2010
- 20 Glissières
- 21 Achat tracteur à gazon
- 22 Lames mobiles charrue + 400 \$
- 23 Modification peigne à glace
- 24 Mack Blanc - Pare-brise
- 25 Durham - Demande d'une virée sur Route Ployart

Hygiène du milieu

- 26 RIGD - Projet des boues usées

Urbanisme et zonage

- 27 Offre de service - Technika HBA
- 28 Projet Règl. 637-10 Zonage SRDP

Loisirs et culture

- 29 Biblio - Autorisation de signature des effets bancaires
- 30 Loisirs - Mandat firme comptable - Déclaration de revenus 2009
- 31 Loisirs - Réparation abri des joueurs et estrades - Budget
- 32 Loisirs - Feuille de temps des bénévoles
- 33 Compostelle Québécois - Demande d'appui
- 34 Fondation L'Avenir en Héritage - Demande d'exemption de taxes foncières
- 35 Commandite - La Marche le relais pour la vie
- 36 Fête Nationale - Demande d'aide financière du MNQ

Général

Varia :

- 37 **Correspondance**
Correspondances reçues - Mars 2010
- 38 **Période à l'assistance**
- 39 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-97

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2010

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyée par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2010, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2010-04-98

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2010

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2010, tels que présentés.

Fournisseur	Solde
Action Solutions Sans Fil	310.86 \$
Bell Canada	129.11 \$
Bell Canada	78.19 \$
Bell Canada	327.79 \$
Bell Canada	98.34 \$
Exova	95.94 \$
Exova	258.48 \$
Commission des transports	127.00 \$
Canimex	106.22 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	55.78 \$
Chaine Select Inc.	111.91 \$
Chambre de commerce de Drummond	45.14 \$
Chambre de commerce de Drummond	14.50 \$
Chambre de commerce de Drummond	12.91 \$
Association québécoise d'urbanisme	85.04 \$
Clicopies	597.23 \$
Commission scolaire des Chênes	290.00 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	95.43 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	28.04 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	15.04 \$
Noble Craig	64.26 \$
CSST	4 760.41 \$
Drummond Electricque	38.38 \$
Équipement sanitaire Drummond inc	115.41 \$
Groupe Maska Inc.	49.21 \$
Groupe Maska Inc.	54.35 \$
Groupe Maska Inc.	347.27 \$
Groupe Maska Inc.	41.44 \$
Groupe Maska Inc.	28.17 \$
Groupe Maska Inc.	94.40 \$
Hamel Propane inc	726.33 \$
Hamel Propane inc	125.83 \$
Hamel Propane inc	108.98 \$
Hydro-Quebec	152.62 \$
Hydro-Quebec	539.89 \$
Hydro-Quebec	861.76 \$
Hydro-Quebec	64.02 \$

Hydro-Quebec	90.47 \$
Hydro-Quebec	2 166.62 \$
Infotech	270.90 \$
Luc Coté	30.00 \$
Luc Coté	30.00 \$
Martel, Brassard, Doyon	440.23 \$
Métivier Urbanistes Conseils	1 241.63 \$
Ministre du Revenu du Quebec	3 805.12 \$
Ministre du Revenu du Quebec	3 436.06 \$
Ministre du Revenu du Quebec	3 196.65 \$
MRC Drummond	9.00 \$
MRC Drummond	1 216.00 \$
Municipalité de Wickham	448.56 \$
Oxy-Centre inc	250.70 \$
Pérusse Gilles	84.00 \$
Receveur général du Canada	1 359.46 \$
Réfrigération Pole Nord Ltée	180.06 \$
Service de Vacuum D.L.	328.19 \$
La Coop Fédérée	1 447.94 \$
La Coop Fédérée	1 975.12 \$
La Coop Fédérée	265.26 \$
Station Cote et Fils	16.37 \$
Ste-Marie Centre du Camion	151.81 \$
Ste-Marie Centre du Camion	491.85 \$
Transport Claude Boyce Inc.	92.37 \$
Usinage M.C. inc	280.61 \$
Bernier Martine	496.48 \$
Bernier Martine	108.53 \$
Gaudet Geneviève	18.50 \$
Maurice Gendron	106.76 \$
Pinault Line	72.11 \$
Wurth Canada Limited	100.66 \$
	35 263.70 \$

INCOMPRESSIBLES

Fournisseurs	Montant
Éloi Vigneault	265.00 \$
Produits Tan-Ex	301.38 \$
Shooner Beaulac, Boucher, Fontaine	856.14 \$
Aéro-Feu	122.40 \$
ADMQ	507.94 \$
Bell Mobilite	33.33 \$
Bell Mobilite	39.86 \$
Bell Mobilite	32.88 \$
Bell Canada	96.65 \$
Bibliothèque Municipale	1 266.67 \$
CMP Mayer Inc.	3 632.32 \$
CMP Mayer Inc.	243.81 \$
Robert Lefebvre	24.83 \$
Commission scolaire des Chênes	185.00 \$

Enseignes L'Avenir	214.46 \$
Enseignes L'Avenir	761.91 \$
Financière Banque Nationale Inc.	137 883.12 \$
Financière Banque Nationale Inc.	154 600.00 \$
Aubry Luc	175.05 \$
Garage C. Charbonneau inc	6 587.39 \$
Groupe CLR	1 425.05 \$
Hydro-Quebec	376.96 \$
Ministre du Revenu du Quebec	48.48 \$
Ministre du Revenu du Quebec	77.11 \$
MRC Drummond	3 078.39 \$
Cégep de Saint-Laurent	567.20 \$
Office municipal d'habitation	2 362.00 \$
Lussier Nancy	120.66 \$
Beulac René	720.90 \$
R.I.G.D. Bas St-François	6 455.83 \$
Bergeron Réjean	131.28 \$
Société Assurance Automobile du Qc	6 407.00 \$
Usinage M.C. inc	507.94 \$
XITTEL inc.	113.22 \$
Ville de Drummondville	2 775.68 \$
F Q M	502.29 \$
Hinse Stéphanie	90.00 \$
	333 590.13 \$

SOUS-TOTAL SALAIRE NET MARS 2010	13 806.54 \$
SOUS-TOTAL CAP MARS 2010	35 263.70 \$
SOUS-TOTAL INCOMP.MARS 2010	333 590.13 \$
TOTAL CAP MARS 2010	382 660.37 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-99

5. INVITATION, SOUPER DU DÉPUTÉ

ATTENDU QU'une invitation à participer au traditionnel « Souper du député de Johnson » édition 2010 a été reçu du député Étienne-Alexis Boucher, député de Johnson ;

ATTENDU QUE le coût est de 125 \$ donnant droit à un remboursement direct de 93.75 \$ en crédit d'impôt, ceci en vertu de la législation québécoise donc représentant une dépense réelle de 31.25 \$;

ATTENDU QUE le maire Jean Parenteau mentionne qu'il est disponible pour assister à cet événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de déléguer le maire Jean Parenteau à assister au traditionnel « Souper du député de Johnson » édition 2010 et de lui rembourser un montant 31.25 \$ sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-100

6. ACHAT LOGICIEL SYGEM – IMMOBILISATION

ATTENDU QUE la directrice générale / secrétaire-trésorière recommande de procéder à l'acquisition d'un logiciel Sygem – Immobilisation offert par la firme Infotech;

ATTENDU QU'Infotech offre son logiciel d'immobilisation au coût de 600 \$ plus les taxes applicables incluant les frais d'installation, la formation téléphonique, le service et mise à jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de procéder à l'acquisition du logiciel Sygem - Immobilisation offert par la firme Infotech au coût de 600 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-101

7. REFINANCEMENT RÉSEAU D'ÉGOUT – 154 600 \$

ATTENDU QUE le refinancement de la construction du réseau d'égout est à faire au montant de 154 600 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu que la Municipalité de L'Avenir accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationales Inc. pour son emprunt de 154 600 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 526-98, au prix de 98.004, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

28 700 \$	1.75000 %	2011
29 800 \$	2.35000 %	2012
30 900 \$	3.00000 %	2013
32 000 \$	3.30000 %	2014
33 200 \$	4.00000 %	2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-101a

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt numéro 526-98, la Municipalité de L'Avenir souhaite emprunter par billet un montant total de 154 600 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir avait, le 22 mars 2010, un montant de 154 600 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 762 500 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 526-98;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 154 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 526-98 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 13 avril 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	28 700 \$
2012.	29 800 \$
2013.	30 900 \$
2014.	32 000 \$
2015.	33 200 \$

QUE la Municipalité de L'Avenir emprunte 152 600 \$ par billets, en renouvellement d'une émission de billets pour un terme additionnel de 22 jours au terme original du règlement numéro 526-98.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-102

8. OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE – CARRIÈRES / SABLIERES

ATTENDU l'imposition de droits aux exploitants de Carrières / sablières.

ATTENDU QUE pour une saine gestion de l'administration de ces fonds, la directrice générale/secrétaire-trésorière recommande l'ouverture d'un compte bancaire distinct;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de procéder à l'ouverture d'un compte bancaire distinct servant à la gestion des fonds de l'imposition de droits aux exploitants de Carrières / Sablières. Il est aussi résolu que la directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier g.m.a. signe pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-103

9. DEMANDE D'APPUI – VILLE D'AMQUI – LE SORT DU NUCLÉAIRE AU QUÉBEC

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de L'Avenir souscrit à toute l'argumentaire développé par la ville d'Amqui dans sa lettre adressée aux municipalités du Québec en date du 10 mars 2010 concernant "Le sort du nucléaire au Québec: Un choix de société !";

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que la municipalité de L'Avenir appuie la ville d'Amqui dans sa démarche décrite dans sa lettre adressée aux municipalités du Québec en date du 10 mars 2010 concernant "Le sort du nucléaire au Québec: Un choix de société !".

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-104

10. ARCHIVAGE 2010

ATTENDU QUE des travaux d'archivage complet sont bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 10 000 \$ est prévue au budget 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de rendre disponible le montant budgété de 10 000 \$ afin de procéder aux travaux d'archivage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-105

11. FORMATION ADMQ – MMQ - APPEL D'OFFRES AU RESPECT DES MODALITÉS CONTRACTUELLES

ATTENDU QU'une formation de l'ADMQ (Association des Directeurs municipaux du Québec) en collaboration avec la MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec) intitulée "De l'appel d'offres au respect des modalités contractuelles – Les ingrédients d'une bonne entente" qui aura lieu à Drummondville le 5 mai 2010 au coût de 185 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE cette formation est remboursable par la MMQ aux 215 premières inscriptions et qu'aucun frais de déplacement n'est requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Martine Bernier g.m.a. à participer à la formation de l'ADMQ en collaboration avec la MMQ intitulée "De l'appel d'offres au respect des modalités contractuelles – Les ingrédients d'une bonne entente" qui aura lieu à Drummondville le 5 mai 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-106

12. SIMULTANÉITÉ DES ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de L'Avenir **ne souscrit pas** à tout l'argumentaire développé par la FQM dans sa lettre adressée aux municipalités du Québec en date du 19 mars 2010 et concernant la simultanéeité des élections scolaires et municipales;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de L'Avenir souhaite la simultanéeité des élections scolaires et municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que la municipalité de L'Avenir **n'appuie pas** la FQM dans sa démarche décrite dans sa lettre adressée aux municipalités du Québec en date du 10 mars 2010 concernant "La simultanéité des élections scolaires et municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-107

SÉCURITÉ INCENDIE

13. SSI – DEMANDE D'ACHAT – AVRIL 2010

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour avril 2010

	Coût unit.	Qté	Total
<u>Matériel d'intervention</u>			
02 220 00 725	Clé à tuyau universelle Akron style 10	30.00 \$ 1	30.00 \$
02 220 00 725	Mag-Lite à DEL et 3 piles D (1 par camion)	45.00 \$ 2	90.00 \$
<u>Formation</u>			
02 220 03 141	Prime à la formation Pompier I Alexandre Côté (2008)	2.50 \$ 255	637.50 \$
02 220 03 141	Prime à la formation Officier non urbain A. Charpentier Examen de reprise théorique	2.50 \$ 90	225.00 \$
02 220 01 454	Officier non urbain pour André Charpentier	130.00 \$ 1	130.00 \$
<u>Congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec à Québec du 22 au 25 mai</u>			
02 220 00 454	Inscription du directeur Luc Côté	380.00 \$ 1	380.00 \$
02 220 00 454	Hébergement, repas et déplacements	850.00 \$ 1	850.00 \$
Total de la demande			2 342.50 \$

ATTENDU QUE ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 2 342.50 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-108

14. FIN DE PROBATION POMPIER ALEXANDRE PELLETIER

ATTENDU QUE la période de probation du pompier Alexandre Pelletier, s'est terminée le 31 mars 2010 ;

ATTENDU QUE le directeur du SSI L'Avenir, Monsieur Luc Côté recommande la confirmation de Monsieur Alexandre Pelletier à son poste de pompier volontaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de confirmer Monsieur Alexandre Pelletier au poste de pompier volontaire du SSI L'Avenir et ce, à la date du 6 avril 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-109

VOIRIE

15. NIVELAGE DES CHEMINS ET ROUTES

ATTENDU QUE les travaux de nivelage des chemins et routes de la municipalité sont bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 10 900 \$ est prévue au budget 2010 ;

ATTENDU QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière Martine Bernier demandera à l'inspecteur en voirie, Monsieur Sidney Lynch, de fournir deux à trois (2 à 3) soumissions avant de procéder à l'achat afin de s'assurer du coût le plus avantageux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par asv et résolu de rendre disponible un montant de 10 900 \$ afin de procéder à des travaux de nivelage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-110

16. BALAYAGE DES RUES

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 750 \$ est prévue au budget 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible le montant budgeté de 750 \$ afin de procéder aux travaux de balayage des rues ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-111

17. DÉBROUSSAILLAGE

ATTENDU QUE des travaux de débroussaillage seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 8 000 \$ est prévue au budget 2010 ;

ATTENDU QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière Martine Bernier demandera à l'inspecteur en voirie, Monsieur Sidney Lynch, de fournir deux à trois (2 à 3) soumissions avant de procéder à l'achat afin de s'assurer du coût le plus avantageux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de rendre disponible un montant de **4 000 \$** afin de procéder aux travaux de débroussaillage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

18. PAVAGE 2010

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

R 2010-04-112

19. RAPIÉÇAGE 2010

ATTENDU QUE le rapiéçage d'asphalte sera bientôt à effectuer sur les routes de la municipalité ;

ATTENDU QU'une somme de 75 000 \$ est prévue au budget 2010 ;

ATTENDU QUE Monsieur Sidney Lynch, inspecteur en voirie procédera à l'appel d'offres pour le rapiéçage d'asphalte, à forfait, à être effectué ;

ATTENDU les recommandations du conseil à savoir que le rapiéçage est nécessaire sur les routes Lachapelle, Allard, Boisvert, McGiveney et O'Brien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser le rapiéçage d'asphalte pour un montant de 75 000 \$, comme que prévu au budget 2010, et ce, sur les routes Lachapelle, Allard, Boisvert, McGiveney et O'Brien;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-113

20. GLISSIÈRES

ATTENDU QUE des travaux aux glissières de sécurité seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 5 000 \$ est prévue au budget 2010 ;

ATTENDU QUE des travaux sont à effectués sur le pont-viaduc de la route O'Brien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de rendre disponible le montant budgeté de 5 000 \$ afin de procéder aux travaux sur les glissières de sécurité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-115

21. ACHAT TRACTEUR À GAZON

ATTENDU QUE le conseil désire acquérir une tracteur à gazon;

ATTENDU QUE le montant prévu au budget pour cette acquisition est de 4 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible le montant de 4 000 \$ prévu au budget 2010 afin de procéder à l'acquisition d'un tracteur à gazon. Il est aussi résolu que le conseiller François Vallières collabore avec l'inspecteur en voirie Monsieur Sidney Lynch au choix du tracteur à acquérir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-115

22. LAME MOBILES CHARRUE - + 400 \$

ATTENDU la résolution R 2010-03-80;

ATTENDU QUE le montant demandé devait être de 2 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 400 \$, soit un total de 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-116

23. MODIFICATION PEIGNE À GLACE

ATTENDU la recommandation de l'inspecteur en voirie Monsieur Sidney Lynch à apporter des modifications au système de fixation du peigne à glace, installé sur le camion Mack Blanc de la voirie, afin d'en faciliter la pose et le retrait durant la période estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser une dépense de 400 \$ plus les taxes applicables, pour modifier le système de fixation du peigne à glace, installé sur le camion Mack Blanc de la voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-117

24. MACK BLANC – PARE-BRISE

ATTENDU QUE le pare-brise du camion mack blanc est en mauvais état et rend la bonne visibilité du conducteur difficile;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser une dépense de 450 \$ plus les taxes applicables, pour changer le pare-brise du camion Mack Blanc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-118

25. DURHAM – DEMANDE D'UNE VIRÉE SUR ROUTE PLOYART

ATTENDU QUE la réception de la résolution No 2010-03-53 de la Municipalité de Durham, concernant une demande de virée sur la Route Ployart;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de procéder à la création d'une virée pour les véhicules de déneigement sur la Route Ployart, à la limite des deux (2) municipalité et d'accepter le partage des coûts moitié-moitié avec la Municipalité de Durham, des travaux qui seront effectués pour la création de cette virée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- R 2010-04-119** **HYGIÈNE DU MILIEU**
26. RIGD – PROJET DES BOUES USÉES
ATTENDU la demande écrite de la RIGD (Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets du Bas St-François) afin de connaître l'opinion du conseil de la municipalité, à ce que la RIGD poursuive ses démarches dans le projet des boues usées;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'appuyer la RIGD à poursuivre ses démarches dans le projet des boues usées.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- R 2010-04-120** **URBANISME ET ZONAGE**
27. OFFRE DE SERVICE – TECHNIKA HBA
ATTENDU QUE l'offre de service reçue de Technika HBA firme d'ingénierie, reçue par courriel le 29 mars 2010, concernant la faisabilité d'un réseau d'égout sur un développement de terrains résidentiels;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre de service de Technika HBA, au coût de 1 800 \$ plus les taxes applicable, concernant la faisabilité d'un réseau d'égout sur un développement de terrains résidentiels;
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- R 2010-04-121** **28. PROJET RÈGL. 637-10 ZONAGE SRDP**
ATTENDU l'adoption prochaine du 2^e projet de règlement 637-10 concernant le changement de zonage de SRDP (Société Reine de la Paix);
- ATTENDU QUE** le conseil souhaite faire une rencontre, mardi le 13 avril 2010, avec les citoyens des zones A5 et A7 afin de bien informer sur la teneur du projet;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu que le conseil procède à une rencontre avec les citoyens des zones A5 et A7 avant l'adoption du 2^e projet du règlement 637-10. Il est aussi résolu que la date, l'heure et l'endroit de cette rencontre soit confirmés par courrier régulier aux citoyens concernées.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- R 2010-04-122** **LOISIRS ET CULTURE**
29. BIBLIO – AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES
ATTENDU QUE la nomination du conseiller Alain-Serge Vigeant au poste de coordonnateur par intérim de la bibliothèque municipale;
- ATTENDU QU'**il y a lieu de changer le nom des personnes responsables autorisées à signer les effets bancaires de la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé le conseiller Alain Bahl, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu de nommer Monsieur Alain-Serge Vigeant signataire autorisé au compte bancaire de la bibliothèque municipale. Folio 204287 de la Caisse Populaire Desjardins de Grantham-Wickham CFE des Cantons de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

30. LOISIRS – MANDAT FIRME COMPTABLE – DÉCLARATION DE REVENUS 2009

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

R 2010-04-123

31. LOISIRS – RÉPARATION ABRI DES JOUEURS ET ESTRADES – BUDGET

ATTENDU QUE certains équipements des Loisirs nécessite de l'entretien et des réparations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de fournitures afin de procéder à l'entretien et à la réparation de l'abri des joueurs, des estrades et de la patinoire, des Loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-124

32. LOISIRS – FEUILLE DE TEMPS DES BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE selon la CSST, la municipalité a la responsabilité de tenir une liste, à jour, de ses bénévoles afin d'assurer leur protection au niveau accident dans le cadre de leurs fonctions de bénévoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de voir à ce que les responsables de la bibliothèques municipales et du comité des Loisirs produisent mensuellement un rapport de temps des bénévoles ayant travaillé à ces deux département. Il est aussi résolu que ledit rapport mentionne le nom des bénévoles, la date ainsi que le nombre d'heure travaillée durant le mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-125

33. COMPOSTELLE QUÉBÉCOIS – DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de L'Avenir souscrit à tout l'argumentaire développé par les responsable de l'activité "Compostelle québécois de Beauvoir à Beaupré" dans sa lettre adressée à la municipalité en date du 9 mars 2010, concernant la demande d'appui à demander l'implication du gouvernement du Québec par le biais des budgets discrétionnaires des députés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accorder l'appui de la municipalité aux responsables de l'activité "Compostelle québécois de Beauvoir à Beaupré" dans sa lettre adressée à la municipalité en date du 9 mars 2010, concernant la demande d'appui à demander l'implication du gouvernement du Québec par le biais des budgets discrétionnaires des députés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-126 34. FONDATION L'AVENIR EN HÉRITAGE – DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES

ATTENDU QU'UNE demande écrite a été reçue par La Fondation L'Avenir en Héritage afin d'être reconnu aux fins d'exemption de toutes taxes foncières;

ATTENDU QUE la Commission municipale doit consulter la municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande de reconnaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'appuyer la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toutes taxes foncières, de la Fondation L'Avenir en Héritage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-127 35. COMMANDITE – LA MARCHE LE RELAIS POUR LA VIE

ATTENDU la demande d'écrite d'une commandite pour l'activité "La marche le relais pour la vie" qui doit se tenir le 24 avril 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'offrir une commandite de 100 \$ pour l'activité "La marche le relais pour la vie".

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-128 36. FÊTE NATIONALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU MNQ

ATTENDU QUE le comité des Loisirs désire présenter une demande d'aide financière au MNQ (Mouvement National des Québécoises et Québécois) dans le cadre des activités de la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que le conseiller François Vallières soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du MNQ pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL
VARIA**

R 2010-04-129 FONDATION L'AVENIR EN HÉRITAGE: PROJET PUBLICITAIRE

ATTENDU QUE le maire Jean Pareanteau a reçu une demande écrite sollicitant la participation financière de la municipalité au plan publicitaire de la Fondation L'Avenir en Héritage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser une dépense de 4 000 \$ répartie à 2 000 \$ maintenant et 2 000 \$ à l'automne 2010 pour participer au plan publicitaire de la Fondation L'Avenir en Héritage. Il est aussi résolu que le poste budgétaire à être affecté, reste à déterminer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-130

BIBLIOTHÈQUE: BUDGET ÉVÉNEMENT SPÉCIAUX

ATTENDU QUE le conseiller Alain-Serge Vigeant demande à ce que le montant de 900 \$ du poste budgétaire pour événement spéciaux soit disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible le montant de 900 \$ budgeté pour le événement spéciaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2010-04-131

VOIRIE: BUDGET SURVEILLANCE CARRIÈRES / SABLIERES:

ATTENDU QUE le conseil désire appliquer une surveillance aux quantités déclaratées sur les rapports émis mensuellement par les exploitants de carrières / sablières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible une somme de 32 000 \$ à être affectée à la surveillance des carrières / sablières.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

37. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2010 est remis à tous les conseillers.

38. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2010-03-132

39. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **21 heures 40 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Martine Bernier
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 3 mai 2010.